

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 3 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 3 janvier à dix-sept heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie de Belleu, pour sa séance (1, rue Joliot Curie, 02200 Belleu).

Date de la convocation :

27 Décembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	17	1	17

Sous la Présidence de Mr Thierry ROUTIER, 1^{ER} Vice-Président du S.I.T.U.S

Présents : Mme BERGE Séverine, Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme DENUNCQ Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme LALUC Sylvie, Mr BÉZIN Jean-Marc, Mr CHOQUENET Vincent, Mr COUTEAU Jean-Marie, Mr DESUMEUR Alex, Mr ENGRAND Olivier, Mr MADIOT Claude, Mr MARCHAL Jean-Bernard, Mr MONTARON Philippe, Mr MUTTERER Fabrice, Mr PHILIPON Vincent, Mr ROUTIER Thierry, Mr WALLE Dominique.

Pouvoir : Mr BOBIN Franck donne pouvoir à Mr ENGRAND Olivier

Secrétaire de séance : Mme BILLECOQ Elisabeth

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mr KIDIERA-COULIBALY Abou

Les absents sont excusés

Mise à Disposition Logiciel – Assistance technique SITUS	Rapport
	N°10

L'Assistance Technique de KEOLIS met à disposition du SITUS, un logiciel de réservation pour le Transport A la Demande (TAD) : FLEXAGO.

Dans le cadre du nouveau marché signé le 1^{er} juillet 2022, le Titulaire du marché qui est : La Régie Régionale des Transports de l'Aisne, propose de mettre à disposition du SITUS un nouveau logiciel de réservation qui est SIMPLICITY dans le Ressort territorial du SITUS.

Aussi, pour ne pas perturber les habitudes des usagers, il est proposé d'utiliser le nouveau logiciel SIMPLICITY en expérimentation jusqu'au 31 janvier 2023 avant son déploiement.

A Partir du 1^{er} février 2023, il est demandé à l'Assistance Technique de ne plus mettre à disposition du SITUS le logiciel de réservation FLEXAGO.

Cela diminuera les coûts auprès de l'Assistance Technique KEOLIS avec qui un avenant au contrat devra être passé.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical d'approuver cette décision et d'autoriser le 1^{er} Vice-Président du SITUS à signer l'avenant avec KEOLIS.

DELIBERATION

Les membres du Comité Syndical :

- Approuvent cette décision
- Autorisent le 1^{er} Vice-Président du SITUS à signer l'avenant avec KEOLIS

Vote :

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 5 janvier 2023
Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Vice-Président,

Thierry ROUITIER

